

Abram

(Genèse 12)

J.N. Darby

Ce chapitre tire surtout son importance de ceci qu'il place devant nos yeux les voies de Dieu dans l'appel des siens, leur bénédiction et leur responsabilité. D'autres parties des Écritures peuvent montrer plus pleinement les moyens par lesquels ces desseins de Dieu devaient s'accomplir et le grand but auquel ils aboutissent, mais nulle part ne sont plus clairement exposés les principes d'après lesquels Dieu agit. C'est là que nous les voyons présentés pour la première fois — succinctement, il est vrai — mais d'une manière complète et précise. Ils ne sont pas exprimés philosophiquement sous une forme théorique, mais se trouvent dans le récit du fait sur lequel ils reposent et duquel on peut les déduire ; par conséquent, dans l'exposé de ce qui seul pouvait les faire connaître avec exactitude, je veux dire, Dieu agissant souverainement d'après les principes, dont Il voulait nous donner la connaissance.

L'Écriture, en introduisant Dieu dans ce qu'elle présente, nous instruit ainsi constamment par des réalités. Nulle théorie ne peut atteindre à Dieu — l'esprit humain en est incapable — mais quand Dieu agit, Il se montre à nous, *dans Son action*, tel qu'Il est en réalité Lui-même, de sorte que c'est dans la manière même dont Il se révèle, que l'objet de la foi se discerne. En même temps, ceux dont les récits bibliques s'occupent, offrent tous les caractères de l'homme, soit comme assujetti à Dieu, soit dans l'exercice d'une volonté qui demande à être corrigée, parce qu'elle s'est éloignée de Dieu et qu'elle est en opposition avec Lui.

Le grand fait du chapitre qui nous occupe, est l'appel de Dieu et les principes sur lesquels il repose. L'*appel de Dieu* est un point capital dans les dispensations divines. Il s'identifie avec la grâce, il est sans repentance, Dieu ne s'en départ point, il exprime Son dessein ; comme il est écrit : « Les dons de grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir » (Rom. 11, 29). Jusqu'alors il n'en avait pas été fait mention. Sans doute, des individus avaient été appelés ; ce fut assurément le cas de chaque saint depuis Abel, mais, comme pour Abram leur appel n'avait pas été le sujet de la révélation de Dieu.

Il importe de nous arrêter un moment sur les sujets que l'Écriture présente avant celui qui doit nous occuper. Il y en a deux principaux : Adam et Noé ; c'est-à-dire, en premier lieu, *la création*, puis la création ou plutôt l'ordre humain protégé par *le principe du gouvernement*.

Personne ne contestera qu'Adam ait été placé à la tête de la création. Que Noé fut établi comme le premier représentant du gouvernement, c'est ce que j'apprends du fait que le glaive de la justice lui fut confié, ou au moins la révélation du principe que : « Celui qui aura répandu le sang de l'homme, par l'homme son sang sera répandu » [Gen. 9, 6].

Ces choses pouvaient être changées, mais le don et l'appel de Dieu sont sans repentir [Rom. 11, 29]. Dieu ne se nomme pas le Dieu d'Adam ou de Noé, mais Il se révèle comme le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. « C'est là, dit-Il, mon nom éternellement, et c'est là mon mémorial de génération en génération » (Ex. 3, 15). À cause de l'état dans lequel la création était tombée, Dieu se repentit de l'avoir faite : « Et l'Éternel vit que la méchanceté de l'homme était grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de son cœur n'était que méchanceté en tout temps. Et l'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il s'en affligea

dans son cœur. Et l'Éternel dit : *J'exterminerai* de dessus la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles, et même jusqu'aux oiseaux des cieux, car je me repens de les avoir faits » (Gen. 6, 5-7). Et Il extermina, comme Il l'avait dit, n'épargnant que Noé qui trouva grâce devant Lui. Mais l'appel de Dieu est Son dessein, et, à cet égard, Il a juré par Sa sainteté (Ps. 89, 35), et ne se repentira point.

Non seulement il était désormais démontré que, confiée au premier homme, la création, bonne en sortant des mains de Dieu, était faillible et corruptible, mais elle était déçue en effet et s'était corrompue, et le jugement de destruction avait été exécuté sur elle par la main de Dieu. Un petit nombre fut épargné, savoir huit personnes et ce qui était avec elles dans l'arche, d'entre tout ce qui avait souffle de vie dans ses narines. Comme je l'ai dit plus haut, le principe du gouvernement avait été communiqué à Noé, afin de mettre un frein aux manifestations du mal, de sorte que la violence ne couvrît plus la terre, mais que, dans les diverses circonstances où le mal se produirait, la colère de Dieu s'exercât contre lui, puisque la vie appartient à Dieu. Mais, dans son principe, le péché ne cessait pas d'agir, ainsi qu'on le voit dans la chute de Noé, l'homme intègre, et dans l'impudeur et l'irrévérence du père de Canaan.

En rapport avec cette partie de l'histoire qui précède Abram, c'est-à-dire l'histoire de la terre placée sous le gouvernement, nous avons le récit de la division de la terre entre les diverses nations et familles de peuples. Le fait est rapporté au chapitre 10 de la Genèse, mais la cause ne nous en est donnée que dans le chapitre suivant.

Examinons d'abord le fait lui-même. La terre fut divisée en nations distinctes, séparées par le lieu de leur demeure, par leur langage, et, encore plus quant aux branches secondaires, par leur origine immédiate. Cette division était une circonstance nouvelle, mais non nécessaire, pour la terre placée sous le gouvernement. Ainsi, quels que soient les changements particuliers survenus depuis, la terre, comme placée sous le gouvernement, prit alors la forme générale qu'elle a maintenant. Des changements ont pu avoir lieu en différents endroits, d'autres divisions se sont effectuées, il y a eu des accroissements alternatifs de puissance, mais l'état de choses caractéristique a continué d'être le même, et, en fait, les grands traits sont restés gravés d'une manière indélébile. Non seulement ce fait existe, mais il est intéressant de remarquer que si l'on prend la liste des nations rassemblées sous le roi « qui fera selon sa volonté » aux derniers jours, et sous Gog, comme nous le voyons en Ézéchiël, on trouvera les mêmes nations, langues et familles, qui nous sont présentées au commencement, comme la conséquence immédiate du principe de gouvernement placé entre les mains de Noé, et qui sont formées dans leur condition actuelle par le péché de Babel. Tout ce qui se trouve entre deux dans l'Écriture est l'histoire de l'appel et de la grâce.

*

* *

Je passe maintenant à ce qui nous est dit de Babel. Là nous est montré le péché de l'homme dans les circonstances où la famille humaine, encore unique, se trouvait alors placée. Ce péché consistait en ce que les hommes voulurent prendre la terre pour eux-mêmes, chercher à se faire un nom de peur d'être dispersés, établir une cité qui serait un monument et un centre de puissance, mais sur laquelle Dieu écrit **Babel** (confusion). Jusqu'au moment où ils furent dispersés au loin, ils n'avaient eu qu'un seul langage, une même parole, et ainsi constituaient en réalité une seule famille, tous les membres ayant entre eux un lieu commun d'association. Mais les convoitises de l'ambition étaient à l'œuvre, et cette union fut brisée par la main de Dieu. Ils se séparèrent et la terre ayant été formellement divisée entre eux (Gen. 10, 25 ; 11, 18), ils devinrent sous tous les rapports, des nations distinctes. Bien que l'origine de cette division soit le péché et que le caractère en soit la confusion, le témoignage rendu le jour de la Pentecôte montre que la grâce s'étend à tout le monde, en

contraste avec ce qui n'appartenait qu'aux Juifs seuls. Je fais cette remarque en passant, sans m'arrêter sur ce sujet.

Mais, bien que les circonstances fussent changées, le principe du gouvernement restait intact ; de quelque manière qu'il fût exercé, justement ou injustement, il était placé entre les mains de l'homme, de celui qui « ne porte pas l'épée en vain », « serviteur de Dieu pour *exécuter la colère* sur celui qui fait le mal » (Rom. 13, 4). Ce pouvoir pouvait être exercé d'une manière conforme au but de son institution, pour la répression du mal, quoique uniquement par puissance, mais cela même n'eut pas lieu à cause du péché de l'homme. Le psaume 82 nous en montre le résultat final. « Dieu se tient dans l'assemblée de Dieu ; il juge au milieu des juges. Jusqu'à quand jugerez-vous injustement et ferez-vous acception de la personne des méchants ? Faites droit au misérable et à l'orphelin ; faites justice à l'affligé et au nécessiteux. Délivrez le misérable et le pauvre ; sauvez-le de la main des méchants. Ils ne connaissent, ni ne comprennent ; ils marchent dans les ténèbres ; tous les fondements de la terre chancellent. Moi j'ai dit : Vous êtes des dieux ; et vous êtes tous fils du Très-haut. Mais vous mourrez comme un homme ; et vous tomberez comme un des princes. — Lève-toi, ô Dieu, juge la terre ; car tu hériteras toutes les nations ».

Les juges de la terre étaient tous devenus *incorrigiblement mauvais* ; — ils n'entendaient ni ne comprenaient. Dieu est donc obligé de prendre la chose en main ; Il se lève pour juger la terre. Ainsi nous est montrée, dans cette partie de l'Écriture, la chute de l'autorité confiée à l'homme, comme nous le voyons aussi dans Daniel 7, etc.

Nous avons donc, dans la Genèse, jusqu'au chapitre 12, la création, sa chute, et son jugement ; puis, sur la terre renouvelée, le gouvernement introduit pour y maintenir la paix, à cause du mal qui se trouve dans l'homme. Ensuite sont présentés l'orgueil de l'homme, sa rébellion, sa prétention de se suffire à lui-même, choses qui attirent sur lui le jugement. Mais ce jugement n'altère en rien le principe de la dispensation, car, autrement, le mal n'aurait plus eu de frein ; elle doit continuer jusqu'à ce que Dieu prenne Lui-même l'autorité entre Ses mains. Seulement il nous est montré comment l'homme a failli sous cette dispensation dans sa forme générale ; comment, par suite du jugement, elle a pris la forme de nationalités distinctes ; et comment l'ambition personnelle, l'amour du pouvoir, le désir de se faire un grand nom, se sont associés au principe du gouvernement que Dieu avait sanctionné, et sont devenus ainsi l'origine des royaumes. Toutefois, quelque injustement que le gouvernement soit exercé, Dieu continue invariablement à en reconnaître le principe. — Tous les principes étant ainsi posés, la scène se clôt.

Les circonstances peuvent varier, mais il n'y a aucun changement dans le principe, jusqu'à ce que Dieu prenne la chose en main. Les contrées sont assignées, les peuples sont formés ; et plus ils étaient séparés les uns des autres par la force d'une association facile à comprendre, plus ceux qui faisaient ainsi partie d'un peuple étaient puissamment unis entre eux par des intérêts personnels et locaux. L'égoïsme devint ainsi national, et les intérêts opposés ne furent plus simplement ceux d'individus, mais ceux de pays, de peuples et de langues. Mais un nouveau fait monstrueux a lieu ; une nouvelle forme de crime éclate sur la terre : l'idolâtrie. Les hommes, même la famille de Sem, abandonnent le vrai Dieu et servent les démons, maintenant reconnus pour des dieux, ou confondent ceux-ci avec le Tout-puissant (voyez Jos. 24, 2, 3).

*

* *

C'est au milieu de toutes ces choses que fut introduit un nouveau principe : *l'appel de Dieu*, principe et puissance qui, sans toucher à ce qui existait, agissait au-dessus de tout, au-dessus des relations naturelles et des associations déjà formées. « Or l'Éternel avait dit à Abram : Va-t'en de ton pays, et de ta parenté, et de la

maison de ton père, dans le pays que je te montrerai ». Le pays et la parenté sont reconnus comme existants ; nous avons vu comment ils avaient pris naissance, soit lors de la création, soit sous le gouvernement confié à Noé et dans les circonstances subséquentes.

Les principes de la famille et du gouvernement sont laissés tels qu'ils étaient. En fait, à leur propre place, bien que corrompus, ils sont tous deux positivement maintenus, comme portant l'empreinte d'ordonnances établies de Dieu. Jusqu'à ce jour ils n'ont pas été abrogés et ne le seront jamais en principe. Ils seront placés sous l'autorité de Christ, qui les établira en justice et en bénédiction. « Un roi régnera en justice » [És. 32, 1], et bien que la reine, la compagne juive de Sa gloire, soit invitée à oublier la maison de son père (Ps. 45) — car elle est appelée par grâce et non à cause de sa descendance — cependant la postérité du résidu sera bénie avec elle : « au lieu de tes pères tu auras tes fils » [v. 16]. Ainsi, bien que le mal ait pu les envahir, le gouvernement, les relations naturelles, la famille, etc., sont des principes qui ne sont nullement rejetés, et qui ne peuvent l'être en eux-mêmes. Mais l'appel de Dieu agit souverainement au-dessus d'eux, en les laissant subsister ; sans cela, il n'y aurait pas d'autres principes, la méchanceté de l'homme prévaudrait dans ces relations et resterait sans contrôle, ou il les abandonnerait entièrement, et il s'ensuivrait une insupportable anarchie morale.

Dieu, dans Sa sagesse, ne voulut plus qu'il y eût de jugement ni d'action sur l'état de choses corrompu : le témoignage de choses meilleures fut introduit. Si le jugement avait eu lieu, le résultat en aurait été une destruction complète, ou bien la suprême puissance aurait dû prendre tout en mains avant le temps. Cela même par quoi le mal devait être réprimé, c'est-à-dire le gouvernement, s'était corrompu et était devenu un instrument de mal. Aussi des espérances entièrement nouvelles pouvaient-elles seules être introduites, et non pas simplement une amélioration présente qui aurait abouti au même résultat. Il fallait de nouveaux principes qui ne détruisissent pas ce que Dieu avait établi et sanctionné, car cela eût prouvé moins la méchanceté de la créature, que l'imperfection dont auraient été entachées, dans cette supposition, les ordonnances du Créateur. Elles furent laissées telles qu'elles étaient, pour être jugées au temps convenable par un jugement qui tomberait sur ceux qui auraient dû les maintenir dans leur intégrité. Mais un nouveau principe fut introduit par grâce : l'abandon de toutes ces choses, dans le sacrifice de soi-même, pour de meilleures espérances. Les liens de famille et de pays qui existaient sont reconnus, mais dans l'**appel de Dieu** est établi un droit supérieur : « L'Éternel avait dit à Abram : Sors de ton pays, et d'avec ta parenté, et de la maison de ton père ».

Nous avons donc, dans l'appel de Dieu, l'affirmation d'un droit suprême, que Dieu exerce en grâce sur un individu ; *laissant* sans changement tout ce hors de quoi Il l'appelle, mais l'appelant, *lui*, à en sortir. C'est un principe puissant, tout à fait distinct et nouveau, qui n'avait pas encore été révélé, et qui s'exerce d'une manière spéciale et suprême, en rapport avec les relations existantes nées de ce qui avait été ordonné et établi auparavant. Il n'y a aucune déclaration de bénédictions ou de principes pour les hommes, dans l'état de choses où ils se trouvent ; ils sont appelés à en sortir, ainsi l'appel est *personnel*.

De plus, cet appel implique une obéissance personnelle pure et simple basée sur cet appel. On est individuellement responsable d'y obéir : « L'Éternel avait dit à Abram : Sors », et cette responsabilité repose sur la parole de Dieu. L'obéissance supposait clairement et nécessairement la rupture des relations personnelles existantes, *pour autant qu'Abram y était engagé*, mais elle ne portait aucune atteinte à ce que ces relations étaient en elles-mêmes. Il devait quitter son pays, sa parenté, et la maison de son père. Ces choses pouvaient ou non rester telles qu'elles étaient auparavant ; c'était une question de providence. Pour Abram, le seul point à considérer était l'obéissance aux paroles et à l'appel que Dieu dans Sa grâce lui adressait. La parole de Dieu lui indiquait le chemin à suivre, et lui donnait la promesse comme encouragement à agir. « Au pays que je te

montreraï » : c'était l'espérance certaine d'une foi pleinement assurée, par laquelle un homme devient complètement étranger à tout ce qui auparavant faisait sa vie. Ce n'était qu'une promesse, mais une promesse qui renfermait, avec la certitude divine de son accomplissement, l'assurance que Dieu guidait vers la chose promise : « au pays que *je te montrerai* ».

Examinons de plus près cet appel de Dieu. Nous avons vu que le grand trait qui le caractérise, c'est *la séparation d'avec le monde*. « L'Éternel avait dit à Abram : Va-t'en de ton pays, et de ta parenté, et de la maison de ton père ». Tel était en substance le caractère actuel de l'appel, agissant au milieu d'un monde formé en nations, et ainsi est mis en évidence le caractère spécial de l'Église et du chrétien.

L'appel impliquait donc la faveur immédiate de Dieu, se manifestant, non dans la jouissance d'une bénédiction présente, mais dans une vocation personnelle. En se révélant personnellement à Abram, Dieu, pour ainsi dire, l'identifiait avec Lui-même et avec Son dessein, ainsi qu'avec la bénédiction qui consistait dans un héritage déterminé. Cet appel, tout spécial et personnel qu'il fût, et bien qu'il fût la preuve d'une faveur distinctive, supposait nécessairement l'obéissance. L'appel qui s'adressait à Abram pour que celui-ci reçût la bénédiction, demandait qu'il sortît de **son** pays pour aller au pays que Dieu lui montrerait ; or pour cela il fallait *obéir*. Quelle que fût la puissance qui agissait sur son esprit, l'obéissance en était le résultat, car les termes mêmes de l'appel peuvent se traduire ainsi : Point d'obéissance, point de bénédiction. Pour me servir des paroles de l'Écriture, Abram fut « sanctifié pour l'obéissance » (1 Pier. 1, 2), car rien d'autre n'avait été donné que le commandement : « Sors ». « L'Éternel l'avait dit ». Ce n'était pas pour satisfaire l'égoïsme de la nature d'Abram, disant : « Ceci est ton pays » ; la parole était : « Sors de *ton* pays ». Pour aller où ? « Au pays que je te montrerai ». Cela impliquait donc une confiance absolue dans la fidélité, la puissance et l'amour de Dieu. Prenant Dieu pour sa défense et sa portion, comme l'Écriture nous le révèle, il partit « ne sachant où il allait » [Héb. 11, 8]. C'est là-dessus que le Saint Esprit insiste particulièrement comme caractérisant la foi approuvée d'Abram. En se séparant du monde, sur le fondement d'une confiance implicite en Dieu, il perd tout et n'a rien que la parole de Dieu, scellée nécessairement dans son âme (car sa foi reposait sur elle), par la puissance du Saint Esprit. Le Dieu de gloire lui était apparu [Act. 7, 2] dans cette circonstance, et voulait lui montrer le pays. Ainsi Abram partit.

Nous avons donc ici le modèle et le caractère de l'Église, ainsi que du croyant pris individuellement. Ils sont appelés de Dieu par la foi à sortir de tout ce que sont devenus le monde et les relations naturelles, sans se mêler à ces choses, sans les désavouer non plus à leur place, mais reconnaissant en elles la main de Dieu qui les a établies, et en outre le péché de l'homme qui y a laissé son empreinte. Ils sortent donc, se confiant en une promesse qui n'est pas encore accomplie, mais prenant Dieu, et Lui seul, pour leur défenseur, leur garant et leur guide. C'est de la fidélité, car ils sont assurés de tout perdre et de ne rien gagner dans le présent ; c'est une marche par la foi et non par la vue [2 Cor. 5, 7], non seulement relativement aux choses présentes qu'ils abandonnent, mais aussi quant aux choses espérées — choses à venir — « car ce que quelqu'un voit, pourquoi aussi l'espère-t-il ? » [Rom. 8, 24]. Mais ils ont pleine assurance en Dieu, et, en Lui, Le connaissant, ou plutôt étant connus de Lui, ils sont prêts à tout abandonner pour Sa parole. Ainsi ce n'était pas la récompense qu'Abram prenait pour sa part, mais Dieu Lui-même — qui avait fait la promesse de la récompense — et c'était là de *la foi*. L'objet était aussi simple que la garantie ; le résultat aussi certain que la fidélité de Celui qui avait appelé. « Ils *partirent* pour venir au pays de Canaan, *où ils entrèrent* ». Telle est l'histoire et tel est le caractère de l'Église de Dieu dans son appel. Appelée à se séparer du monde, qu'elle laisse comme il est, pour aller dans une terre promise, terre que Dieu lui montrera, elle marche par la foi, non par la vue, s'avançant vers le but, sûre d'y arriver en vertu de l'appel et de la puissance de Dieu.

Il reste à voir maintenant une face plus sombre du tableau : ce que sont en réalité la condition et la marche pratique. Il y eut une famine au pays, et Abram descendit en Égypte. Ce n'était pas de la confiance en Dieu qui l'avait amené là où il était, et le pays d'Égypte n'était pas la terre de Canaan, comme la suite ne le prouve que trop.

Ici je voudrais placer une remarque qui, je le crois, simplifie l'emploi de plusieurs types. On peut voir (au moins, c'est ce que j'ai trouvé) que les *hommes* comme types figurent l'énergie de la foi, l'énergie spirituelle du chrétien dans les circonstances où le type la représente, ou peut-être sa chute dans ces circonstances, tandis que les *femmes* qui servent de types, représentent l'état et la condition de l'Église ou de tel autre objet correspondant à la figure.

Abram *agit* par la foi, en sortant de son pays, et il *agit* en manquant de foi, quand il renie sa femme ; dans les deux cas, nous voyons l'*activité*. Sara est la nouvelle alliance, Agar, l'ancienne ; l'une est la femme libre, l'autre l'esclave. En l'un, on voit donc plus ou moins l'action de l'Esprit de Christ, l'Époux ; l'autre présente l'état ou la condition d'Israël dans la dispensation, revêtu du soleil ou au désert (Apoc. 12) ; dans l'esclavage ou dans la liberté. Ainsi ces types peuvent varier. David, ou Achaz, ou Manassé, présentent comme individus des types très différents, mais, à l'égard de l'Église ou de l'économie juive typifiée par une femme, ils sont un, quant à leur position, comme possédant le trône de David, parce que l'économie ou la condition de l'Église dans laquelle ils agissaient ainsi, était une. Je prends cela simplement comme exemple de ce que j'entends : la *femme* est l'état dans lequel la dispensation se trouve ; l'*homme* représente la marche de la foi dans la dispensation, ou bien le contraire.

Ici donc se trouvent introduits Abram et Saraï et, en eux, est placée devant nous, non point la vocation, mais la marche effective pratique de l'Église ou du chrétien. — Les circonstances étaient difficiles dans ce pays où la promesse de Dieu avait appelé Abram. C'était encore une terre promise et non possédée, car le Cananéen l'occupait alors. Abram sentait que la famine était grande, mais nous ne voyons pas qu'il se tourne vers Dieu ; il n'a pas recours à Lui, il ne cherche point Ses directions ; nous ne voyons de sa part aucun exercice de foi. C'était une circonstance tout à fait imprévue pour laquelle il n'y avait aucune direction. Nous n'avons que le fait ; — Abram descendit en Égypte. Hélas ! ce n'est que trop vrai. Mais le Dieu d'Abram était-Il là ? C'est ce dont il ne s'était pas enquis ; il n'avait écouté que sa prudence et sa raison. Comme il approchait d'Égypte, la crainte s'empare de son cœur. Il n'y a plus de famine pour le saint, mais il renie le lien béni et indissoluble qui subsiste entre l'Église et son Époux, représentés pour la foi par ceux qui étaient dans cette relation devant Dieu. Il venait dans les domaines du prince de ce monde, pour son propre bien-être, et afin de satisfaire aux besoins du moment ; ce n'était pas le chemin de la foi en Dieu. La conséquence est qu'il renie immédiatement la sainte séparation d'avec le monde et l'union avec Christ, qui doivent être les traits caractéristiques de l'Église. Saraï était sa sœur, dit-il, et non sa femme ; c'était vrai dans un sens, mais rien n'était plus fatal, dans son caractère réel, pour la foi de l'élu de Dieu. L'Église, comme Saraï qui en est le type, était très belle à voir, car Dieu avait mis Sa beauté en elle comme étant Sa fille, l'objet de Son amour, issu de Lui-même, et l'Épouse de Christ, Son Fils. Elle était louée dans le monde (voyez Act. 2, 42-47). Mais maintenant la foi de l'Église a renié et désavoué ses inaltérables fiançailles avec Christ. L'Église a été emmenée dans la maison du monde, la maison du prince de ce monde, et le prince de ce monde a bien traité Abram à cause d'elle.

Celui qui avait renié le lien qui les unissait et abandonné ce qu'il y avait d'essentiel dans leur relation, obtint par là, du prince de ce monde, l'abondance et le bien-être ; « il eut des brebis, des bœufs, des ânes, des

serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux », mais était-ce pour lui la bénédiction ? S'il avait quelque intégrité de cœur, était-ce une satisfaction, et cela pouvait-il être une compensation aux circonstances où il se trouvait placé ? Et si nous nous tournons du type vers l'union bénie et indissoluble qui existe entre notre Seigneur Jésus Christ et l'Église, de quelle manière frappante la triste situation où Abram était engagé, ne représente-t-elle pas la honte, la bassesse, le manque de fidélité dans les croyants sans foi, qui abandonnent ce qui leur a été confié, le précieux dépôt de la foi ! Combien chaque chameau, chaque serviteur, chaque bœuf, à mesure qu'ils passaient devant les yeux d'Abram, portant le sceau de la faveur du Pharaon, devaient frapper son cœur par cette pensée : « Mais où est ma femme ? Voilà les choses pour lesquelles je l'ai vendue ! ».

Ne savait-il pas qu'en réalité ce lien les unissait ? Son mensonge (qui pouvait sembler bien léger à d'autres qu'à lui-même) avait-il obscurci ses propres pensées et ses sentiments au point de lui faire oublier que Saraï était sa femme ? Ou bien son amour pour les richesses que Pharaon lui dispensait, pouvait-il étouffer la pensée que c'était pour ces biens qu'il avait vendu la femme que l'Éternel lui avait donnée ? Avait-il réussi à se persuader qu'elle était sa sœur et qu'elle pouvait être la femme du Pharaon et non la sienne ? Où était sa confiance en Dieu ? Où était l'intégrité de ses voies ? Temps amer pour Abram, ou, s'il oubliait sa position, bien triste manque de souvenir d'un cœur qui n'était pas droit ! Le mensonge devait peser lourdement sur lui, mais il lui fallait recevoir les brebis et les bœufs ; il ne pouvait se soustraire à cette honteuse obligation. Si poignante que fût sa position, il s'était lui-même engagé dans ces circonstances ; il était tenu par la déclaration qu'il avait faite lui-même que Saraï était sa sœur. Abram avait-il eu l'intention de faire cela ? Non : une circonstance inattendue s'était présentée, mais il y avait eu de sa part manque de foi ; or, l'incrédulité amène toujours, comme jugement de Dieu, le mal qu'elle cherche à éviter. Les fils des hommes voulaient bâtir une tour de peur d'être dispersés au loin, et l'Éternel les dispersa, *parce qu'ils* la bâtirent. Abram, craignant que Pharaon ne prît sa femme, dit qu'elle était sa sœur (comme si Dieu n'eût pu le garder), et, *en conséquence*, le Pharaon la prend dans sa maison. Mais remarquons-le bien : c'est le premier pas qui fut mauvais : « Abram descendit en Égypte ». Il sortit sans Dieu du pays de la foi et de la promesse, et il ne pouvait espérer de Le trouver là où il allait, car il est impossible que Dieu bénisse le manque de foi, bien qu'Il ait jugé le péché du Pharaon, auquel l'incrédulité d'Abram avait donné lieu. Le cœur d'Abram ne pouvait, en Égypte, s'appuyer sur la puissance de Dieu, et comme il fallait agir d'après quelque chose, il marche selon sa propre prudence et ses propres conceptions ; mais, comme il s'était écarté de la foi en Dieu, il manqua aussi quant à la fidélité de la position de sa femme envers son vrai mari, et il fut béni dans le monde et par le prince de ce monde, à cause de son infidélité.

Si Satan réussit à avoir l'Église, quant à son état et à sa condition, dans sa propre maison (bien que Dieu, dans Sa miséricorde, préserve l'Église), il récompensera, par les biens de ce monde, les infidèles instruments de la trahison. Telle est donc l'histoire, non de l'appel, mais de la conduite pratique de l'Église ; non de l'appel de Dieu, que nous avons vu auparavant dans son infaillibilité, comprenant Saraï et tout ce qu'Abram possédait, mais l'action de l'homme dans la position où l'appel le place, lorsqu'il y manque en n'agissant pas par la foi, et tels sont les résultats. La fin n'est pas qu'Abram est honoré, mais que l'Éternel revendique Lui-même Ses droits en frappant de grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme d'Abram. Il affirme et maintient le titre de Saraï, et Il juge et jugera le monde pour avoir ainsi pris la femme d'un autre. L'Église est la fille du Roi, et elle est prise par le monde dans son propre désir de domination. Or c'est là ce que le Seigneur visitera par le jugement, et Il en a le droit. Cependant le péché était celui d'Abram et durant tout ce temps, sa prospérité n'était que malédiction. Il est digne de remarque que c'est une servante égyptienne, qui devient le type de l'alliance de servitude dans la chair. Le monde ne peut qu'engendrer pour la servitude, car il est toujours opposé à l'Esprit de Dieu. Toutes les fois donc que le monde est introduit, il produit la servitude avec laquelle,

en définitive, il s'identifie ; mais « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » [2 Cor. 3, 17]. En effet le monde attend l'héritage, et s'efforce de l'obtenir, par l'alliance des œuvres. Tel a été en réalité, et tel sera le fait dans l'Église, parce que l'Esprit est opposé au monde, et qu'étant contristé et absent, le monde prend sa place, apportant avec lui la satisfaction des convoitises, la confiance dans les œuvres, et l'union avec tout ce qui est du monde. Remarquez aussi que, bien que Dieu ait gardé Abram et Saraï dans Sa fidélité souveraine, Abram n'a pas eu d'autel en Égypte et n'en eût pas jusqu'à ce qu'il fût revenu d'où il était parti (Gen. 13, 3, 4).

Mais cela est le résultat final, et je me borne maintenant simplement au tableau qui nous est présenté dans ce chapitre, savoir la cause, le caractère et les conséquences de l'action de l'esprit d'incrédulité dans l'Église, appelée à sortir du monde, il est vrai, mais envisagée comme confiée aux mains de l'homme.

Dans la première partie, nous avons considéré l'appel de Dieu adressé à l'Église, son caractère et ses résultats. La dernière partie nous a fait voir la marche de l'Église sans la foi, et dirigée par la sagesse de l'homme, la honte, la recherche des biens du monde, l'incrédulité et la douleur, mais, en même temps, la miséricordieuse intervention de ce Dieu qui, lorsque nous L'avons « fatigué par nos iniquités » (És. 43, 24), agit et délivre pour l'amour de Son nom, et revendique, en agissant en justice envers le monde, ce que l'injustice de l'homme avait, par infidélité, jeté au pouvoir du monde.

Je n'ai tracé qu'une très faible esquisse de ce qui nous est présenté dans ce chapitre ; mais si j'ai réussi à attirer l'attention des enfants de Dieu sur l'application des principes typiques placés ici clairement devant nous, de même qu'auparavant nous avait été donnée l'histoire du monde, et, si par là, j'ai pu les conduire par l'Esprit à juger selon le Seigneur et selon rien d'autre, soit le monde, soit ce qui s'y rapporte, je serai satisfait et je prie le Seigneur de bénir ces lignes.